



Conseil économique et social

Distr. Limitée
24 Janvier 2019
Français
Original: anglais, français et
russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

103^{ème} réunion

Genève, 1^{er} février 2019

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au Comité

des forêts et de l'industrie forestière

décisions sur les questions relatives

au Comité des forêts et de l'industrie forestière

Décisions relatives au sous-programme « Bois et foresterie »

Contexte

1. En 2013, suite à l'examen de la réforme de 2005 de la Commission économique pour l'Europe (Décision A (65), Paragraphe 20 b)), la Commission a changé le nom du « Comité du bois » en « Comité des forêts et de l'industrie forestière » afin de mieux refléter le champ d'application de son travail. Le mandat du Comité n'a pas été modifié.
2. Le Comité exécutif est invité à considérer la modification du nom du sous-programme 7 « Bois et foresterie » en « Forêts et industrie forestière » afin d'aligner les noms du Comité sectoriel et du sous-programme, et à transmettre sa recommandation à la Commission économique pour l'Europe pour considération sa soixante-huitième session.

Projet de décision

3. Le Comité exécutif approuve la proposition relative au changement de nom du sous-programme 7 « Bois et foresterie » en « Forêts et industrie forestière » et invite la Commission à prendre en considération le changement de nom du sous-programme 7 à sa soixante-huitième session.

